

Aménagement de la rue des Isles : un projet moteur pour l'avenir du port de Granville

Site fondateur de l'identité de la Cité corsaire, le port de Granville s'ouvre de nouvelles perspectives avec le projet d'aménagement de la rue des Isles. Initié par le Département de la Manche et mené par la société Port Granville, en lien étroit avec les acteurs du port, ce projet entend valoriser le patrimoine granvillais, en favorisant le développement portuaire et touristique de la ville.

Situé entre les deux bassins de pêche et de plaisance, le terre-plein de la rue des Isles est un espace clé pour les activités portuaires de Granville : pêche, plaisance, transport de passagers et import-export. Un espace aujourd'hui dévalorisé et contraint que le projet d'aménagement promet de réinventer, dans le respect de l'identité maritime du port. Objectifs : adapter l'environnement aux besoins actuels et futurs des activités portuaires, renforcer l'attractivité du port et son lien avec la ville et développer une offre de services et de loisirs complémentaire à celle du centre-ville.

UNE PREMIÈRE ESQUISSE MISE EN PARTAGE

Le projet d'aménagement de la rue des Isles a été conçu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt du Département et s'inscrit en cohérence, et de façon indépendante, avec ses trois autres projets dédiés au développement du port. Après avoir posé un cadre global, en réponse aux attentes du Département, la SAS Port Granville s'attache aujourd'hui à adapter le projet aux besoins et exigences des acteurs du port, notamment des professionnels et usagers. Une phase d'échanges et de mises au point, initiée avec le Département début 2019, qui permettra d'aboutir à une intention architecturale, fonctionnelle et technique.

4 PRINCIPES STRUCTURANTS

L'esquisse élaborée par Port Granville s'articule autour de 4 grands principes d'aménagement.

- **Améliorer la capacité des activités portuaires**

Le projet veille à respecter les surfaces et fonctionnalités du port pour la pêche, la conchyliculture, les professionnels de la plaisance, les bateaux à passagers, les vieux gréements et les services portuaires tout en renforçant son potentiel de développement. Ainsi, une grande partie des quais du bassin à flot est préservée de toute construction et de nouveaux espaces adaptés sont développés pour les professionnels, comme des quais clos et sécurisés pour le travail sur les appareils de pêche ou des espaces techniques supplémentaires pour le carénage des bateaux de plaisance.

- **Valoriser le port et ses activités tout en le connectant au centre-ville**

Le plan d'aménagement de la rue des Isles dote le port d'un nouveau visage en créant un espace mixte, vivant, ouvert et connecté au centre-ville. Pièce maîtresse du projet, un ponton haut crée de nouveaux liens dans les espaces portuaires et avec le centre-ville tout en offrant de nouvelles perspectives sur le port. La végétalisation des espaces et l'implantation d'un bâtiment emblématique à l'extrémité de la rue des Isles valorisent également l'environnement autour des bassins et dessinent de nouveaux parcours de promenade du centre-ville jusqu'au port.

- **Développer les activités de loisir et de tourisme**

Le projet prévoit des nouveaux équipements qui contribuent aussi à créer un espace de vie et d'échange avec le centre-ville. Sont notamment envisagés : hôtel 4* de 80 chambres, hôtel 3* de 60 chambres, espace de congrès, commerces et services divers, et éventuellement casino et cinéma. Ces activités seront développées en concertation avec les acteurs économiques concernés.

- **Assurer un fonctionnement optimal des différentes activités**

Pour concilier les actuels et nouveaux aménagements, le projet garantit une desserte efficace des différentes activités et étend l'offre de stationnement. Les flux des activités portuaires sont ainsi préservés et optimisés avec le maintien de la voie publique de la rue des Isles et la création d'aires de livraison. La capacité de stationnement est doublée, passant de 615 à plus de 1 200 places au total.

LES PROCHAINES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Après ajustement avec les acteurs portuaires et le Département (jusqu'à l'automne 2019), le projet d'aménagement des espaces portuaires de la rue des Isles pourra entrer dans la phase opérationnelle.

Cette phase sera jalonnée des étapes prévisionnelles suivantes :

- demande de permis de construire : début 2020 ;
- obtention du permis de construire : mi-2020 ;
- études de conception et d'exécution : 2^e semestre 2020 ;
- début possible des travaux : 2021.

A chaque étape de mise en œuvre du projet, Port Granville veillera à préserver au mieux le bon fonctionnement des activités portuaires et la vie des usagers du port.



www.aménagement-rue-des-isles.fr

A PROPOS



Port Granville est l'aménageur de la rue des Isles. Société retenue par le Département de la Manche à l'issue de son appel à manifestation d'intérêt (AMI) en juin 2018, elle assure la maîtrise d'ouvrage des études préalables au projet d'aménagement de la rue des Isles, en faisant notamment appel à deux agences d'architecture (Ory & Associés et Aerts & Planas). Port Granville est présidée par la Soderec, filiale du Crédit Mutuel spécialisée en maîtrise d'ouvrage d'opérations immobilières complexes, dotée d'une grande expertise des opérations réalisées sur le domaine public.

CONTACTS PRESSE

Port Granville / Soderec
Philippe Delatronchette
01 44 70 98 70
pdelatronchette@port-granville.com

stratéact'
Frédéric Chaussée
01 83 75 02 01
fchaussee@strateact.fr